



SÉJOUR « SENIORS EN VACANCES »
en partenariat avec ANCV et le Village de Vacances CEVEO
à LUZ SAINT SAUVEUR (65 Hautes Pyrénées)

Du dimanche 23 juin au dimanche 30 juin 2024

La SRIAS Nouvelle-Aquitaine propose aux agents retraités de la fonction publique d'État un séjour à Luz Saint Sauveur.

Au cœur de grands sites Pyrénéens et dans l'une de ses plus belles vallées, le village de Luz-Saint-Sauveur conjugue le charme d'un village traditionnel avec l'énergie et les plaisirs de la montagne ! Vivez vos vacances autrement en séjournant dans le village vacances se situant à 900 m du centre du village et au point de départ pour de nombreuses randonnées.

L'hébergement :

Les chambres de 2 personnes sont réparties sur 2 niveaux et disposent toutes de deux couchages individuels (lit simple), d'une télévision, d'une salle d'eau et des toilettes séparées. Couettes/couvertures et oreillers dans les logements.

Équipements

Inclus : Espace Balnéo rénové couvert et chauffé (*banquettes massantes, sauna, passage aquatique extérieur*), point touristique à l'accueil, coin lecture, salle de télévision, salle d'animation et de spectacle, vidéo projection sur grand écran, ludothèque, salle de musculation, tennis de table, babyfoot et billard, mini-golf, city stade, boulodrome, tir à l'arc, parking privé gratuit.

Transport compris au départ de POITIERS, ANGOULÊME et BORDEAUX.

Nombre de places disponibles : 30

PROGRAMME

Jour 1

Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Réunion d'information sur votre séjour et apéritif de bienvenue. Dîner et soirée animée.

Jour 2 (70 kms)

Balade à pied au départ du village, découverte des Jardins de la Mairie. Passage par la **Maison du Parc National de la Vallée** puis promenade au **marché de Luz-Saint-Sauveur**. Déjeuner au village.

Vallée du **Gave de Cauterets** jusqu'au Pont d'Espagne. Accès aux cascades par une balade (500 m). Dîner et soirée animée.

Jour 3 (journée repos chauffeur)

Départ à pied pour le **château Ste Marie** (XI ème siècle) offrant un beau point de vue sur la vallée de Luz ou **balade à la Chapelle Solférino**, sur les traces de Napoléon (5 kms de marche) Déjeuner au village.

Détente dans le **centre balnéoludique** du village de vacances : jacuzzi, sauna, banquettes massantes... Espace privatisé, sur inscription.
Jeux apéro, dîner et soirée animée.

Jour 4 (journée complète – 90 kms)

Découverte du village typique de **Saint-Savin**. Puis direction **Lourdes** : de la ville civile à la ville religieuse, vous percerez sa personnalité pyrénéenne ouverte au monde. Tour panoramique en car et balade à pied dans la vieille cité. Repas au restaurant. Puis visite du **Domaine du Sanctuaire** en suivant un véritable chemin d'histoire de l'art. Temps libre dans l'après-midi. Dîner et soirée animée.

Jour 5 (40 kms)

Visite et dégustation chez un artisan charcutier spécialiste du **Porc Noir de Bigorre**. Déjeuner au village. **Visite d'une fabrique de lainage des Pyrénées**. Au retour au village **dégustation de fromages du Pays Toy**.
Jeux apéro, dîner et soirée animée.

Jour 6 (journée complète – 140 kms)

Passage par le **Col du Tourmalet**. Découverte du site enchanteur du **Lac de Payolle** au pied du Col d'Aspin. Déjeuner au restaurant dans la **Vallée du Haut Adour**. L'après-midi, visite du **village de Campan** et tour panoramique dans **Bagnères-de-Bigorre**. Dîner et soirée animée.

Jour 7 (45 kms)

Temps libre dans Luz-St-Sauveur pour les derniers achats, et **activités à la carte** au village. Déjeuner au village. Découverte du **Cirque de Gavarnie**, grandiose cirque naturel et lieu de légende classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Possibilité de marche jusqu'au coeur du Cirque ou temps libre dans le village.
Jeux apéro, dîner et soirée animée.

Jour 8

Petit déjeuner. Retour vers la ville d'origine avec un panier repas à emporter.

TARIF

Pour information, tarif public : 674€/personne

Tarif SRIAS

QF <540 = 250 €
541 < QF < 840 = 300 €
QF > 841 : 350 €

**Calcul du QF SRIAS : revenu fiscal du dernier avis d'imposition
(15 x le nombre de personne au foyer*)**

* mentionnées sur l'avis par des lettres et chiffres sur la deuxième page

> si enfant en garde alternée compter 0,5 part au lieu de 1 ;

> ajouter 1 si famille monoparentale (uniquement si lettre T sur avis d'imposition) ;
> ajouter 1 si enfant ou adulte en situation de handicap (uniquement si mentionné sur avis d'imposition)
En cas de changement de situation depuis l'avis nous prenons en compte l'avis.
En cas de déclaration séparée, ajoutez les 2 RFR et divisez par autant de personnes au foyer sur les 2 avis (nous joindre les 2 avis).

Cette action comme toutes les autres est réservée à l'agent retraité et sa/son conjoint.e mentionné sur l'avis d'imposition.

Ce tarif comprend :

La pension complète du dîner du 1 e jour au déjeuner à emporter du 8e jour (¼ vin compris, café au déjeuner)
L'hébergement base 2 personnes par logement en prestation hôtelière (lits faits à l'arrivée, linge de toilette)
Les excursions et les visites mentionnées au programme
Un accompagnateur CEVEO
Les animations et les activités sur le village
Le transport au départ des villes de POITIERS, ANGOULEME et BORDEAUX
Le transport sur place pour les excursions mentionnées dans le programme

Il ne comprend pas :

La taxe de séjour 0,91€/nuit/pers payée par la SRIAS
Le supplément single 1 pers/logement 90€/pers/semaine
La prise en charge individualisée des bagages au départ et à l'arrivée
L'assurance annulation/rapatriement/interruption de séjour

INSCRIPTION Via démarches simplifiées: **AVANT LE 30 avril 2024**

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/sejour-seniors-a-luz-saint-sauveur>

- règlement par chèque bancaire à l'ordre de CEVEO ou chèques vacances à envoyer par courrier exclusivement à :

SRIAS
SÉJOUR SENIOR EN VACANCES
4 b esplanade Charles de Gaulle
33 000 BORDEAUX

**La SRIAS acceptera votre inscription une fois le règlement reçu.
En vous inscrivant à ce séjour, vous acceptez ces conditions.**

ANNULATION

En cas d'annulation pour convenance personnelle passé le mail de confirmation de participation envoyé par la SRIAS via démarches simplifiées, le règlement est perdu.

Pour toutes questions : srias@nouvelle-aquitaine.gouv.fr